

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 avril 2012**

L'an deux mille douze, le douze avril, à vingt heures quarante cinq minutes, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune d'Epina-sur-Seine, se sont réunis au nombre de vingt-sept, puis vingt-huit à partir de vingt heures cinquante-cinq minutes, puis vingt-neuf à partir de vingt et une heures dix minutes, sous la présidence de Monsieur Hervé CHEVREAU, Maire d'Epina-sur-Seine, en leur lieu ordinaire, Salle du Conseil Municipal, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le cinq précédent.

Etaient Présents :

M. CHEVREAU, Maire d'Epina-sur-Seine, M. KONIECZNY, Mme ESPINASSE (à partir de vingt et une heure et dix minutes), M. FLANDIN, Mme LE GLOANNEC, M. SAIDANI, Mme BASTIDE, M. BOURDI, Mme BLIN, M. LE DANOIS, Mme AZZOUZ, M. TILLIET, Adjoints au Maire, M. KASSAMALY, Mme GAUTIER, MM. LEROY, FARRAGUT, Mme MHEBIK, M. BOURCIER, Mmes PONTHER, TABOUREAU, M. OBERTAN, Mmes CROZAT (à partir de vingt heures et cinquante-cinq minutes), TUFFERY-TOULLEC, MM. GUY, LESKO, Mme DE MOURA, M. CHALLAL, Mme MATMATI, M. RIGAULT, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

Madame ESPINASSE représentée par M. FLANDIN (jusqu'à vingt et une heure et dix minutes),
Melle Abir BEN CHEIKH représentée par Mme GAUTIER,
Mme FAIVRE représentée par M. KONIECZNY,
M. REDON représenté par Mme LE GLOANNEC,
Melle KAIS représentée par M. LE DANOIS,
M. LOCRAI représenté par M. SAIDANI,
Mme COHEN représentée par Mme BASTIDE,
M. ZEITOUN représenté par Mme BLIN,
Mme CROZAT représentée par Melle TABOUREAU (jusqu'à vingt heures et cinquante-cinq minutes),
M. LISON représenté par Mme AZZOUZ,
M. KOUMOU représenté par M. BOURCIER,
Mme CAILLEUX représentée par M. RIGAULT.

Absents :

M. TRIGANCE,
Mme HARDY-DOURNES,
Melle DOUMBIA,
M. TAVARES.

Lesquels peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé en conformité de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil pour la présente séance, Madame Eugénie PONTHER ayant obtenu 39 voix pour, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Ces formalités remplies, les affaires dans l'ordre du jour ont été successivement exposées et examinées ; elles ont donné lieu aux débats et aux votes ci-après relatés.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

CM120412 - 1 - DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

PROCEDE à l'élection d'un secrétaire de séance.

A obtenu :

Madame Eugénie PONTHER voix : 39

Madame Eugénie PONTHER est donc désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire pour la présente séance.

Ont voté pour : 39

CM120412 - 2 - MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

APPROUVE le règlement du cimetière ainsi modifié.

Ont voté pour : 39.

CM120412 - 3 - TARIFS DES DROITS ANNUELS D'INSCRIPTION ET DES LOCATIONS D'INSTRUMENTS AU CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE ET DE DANSE - ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013

APPROUVE les tarifs suivants, applicables à compter du 1^{er} juin 2012.

Ont voté pour : 39.

CM120412 - 4 - SUBVENTIONS À DIVERSES ASSOCIATIONS - ANNÉE 2012

APPROUVE l'attribution de subventions municipales aux associations pour l'année 2012 comme suit :

PIVOD 93	600,00 €
Union Nationale des Combattants	330,00 €
DEP' Art	500,00 €

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal.

Ont voté pour : 39.

CM120412 - 5 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COLLÈGE JEAN VIGO

APPROUVE les termes de la convention avec le collège Jean Vigo, quant à la mise en place d'un atelier socio-linguistique au sein du collège pour l'année scolaire 2011/2012, pour lequel les subventions perçues par le collège seront reversées à la Ville pour le Centre socioculturel Félix Merlin,

AUTORISE le Maire à signer ladite convention,

DIT que les crédits en recettes seront inscrits au budget communal.

Ont voté pour : 39.

CM120412 –6 – APPROBATION DE LA CHARTE DÉPARTEMENTALE DU SPORT POUR UN SERVICE PUBLIC DU SPORT ET DE SON AVENANT

APPROUVE la Charte Départementale pour un service public du sport ainsi que son avenant.

AUTORISE le Maire à signer ladite charte ainsi que son avenant.

Ont voté pour : 39.

CM120412 – 7 -SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLEGE EVARISTE GALOIS POUR LE FINANCEMENT D'UN PROJET EDUCATIF - ANNEE 2012

DECIDE de verser au Collège Evariste GALOIS une subvention exceptionnelle de 1.500 euros (mille cinq cents euros) pour mener à bien son projet «Education pour l'environnement et projet pleine nature».

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal.

Ont voté pour : 39.

CM120412 - 8 - SUBVENTION À L'ASSOCIATION GYMNASTIQUE D'ORGEMONT - ANNÉE 2012

DECIDE d'allouer une subvention à l'association Gymnastique d'Orgemont pour l'année 2012 dont le montant s'élève à 1 300,00 €(mille trois cents euros),

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal.

Ont voté pour : 39.

CM120412 – 9 - «PLAN CRÈCHE PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT» : CONVENTIONS ET CONTRAT DE PRÊT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

ABROGE la délibération du 17 novembre 2011

APPROUVE les dispositions de la convention d'aide financière à l'investissement «Plan crèche Pluri annuel d'investissement» entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales concernant la construction de la crèche d'Ormesson – 10 rue d'Ormesson – 93800 Epinay-sur-Seine,

APPROUVE les dispositions de la convention et du contrat de prêt d'aide financière entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales concernant la construction de la crèche d'Ormesson,

AUTORISE le Maire à signer les dites conventions et le contrat de prêt.

Ont voté pour : 39.

CM120412 - 10 - DEMANDE DE SUBVENTION DES PORTEURS DE PROJET - AXE HABITAT/CADRE DE VIE - DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE

DECIDE l'attribution d'une subvention municipale au porteur de projet pour l'année 2012 comme suit :

Porteurs de projets	Intitulé de l'action	Coût total	Contributions		
			Ville	ACSE-CUCS	Autres
Collège Evariste Gallois	Révélation Urbaines	5 750	750	3 000	2 000
Total		5 750	750	3 000	2 000

DIT que la dépense est inscrite au budget communal.

Ont voté pour : 39.

CM120412 - 11 DEMANDE DE SUBVENTION DES PORTEURS DE PROJET - AXE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET CITOYENNETÉ - DU CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE

DECIDE l'attribution de subventions municipales aux porteurs de projets pour l'année 2012 comme suit :

Porteurs de projets	Intitulé de l'action	Coût total de l'action	Contributeurs				
			Ville	ACSE-CUCS	Droit Commun Etat	Région	Autres
A.F.B.E.	Diversité culturelle	12 500	1900	3 000	2 800	1 000	3 800
	Parole de femmes	6 300	1 000	2 800		1 000	1 500
Quelle heure est-il ?	Regards de Femme	7 800	1 500			2 000	4 300
Sauvegarde de Seine-Saint-Denis	Aide Parentale pour l'Accès au droit	6 400	1 800	1 400		2 700	500
Total		33 000	6 200	7 200	2 800	6 700	10 100

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal.

Ont voté pour : 39.

CM120412 – 12 - DEMANDE DE SUBVENTION DES PORTEURS DE PROJET - AXE EDUCATION - DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE

- **DECIDE** l'attribution de subventions municipales aux porteurs de projets pour l'année 2012 comme suit :

Porteurs de projets	Intitulé de l'action	Coût total	Contributions				
			VILLE	ACSE CUCS	Droit Commun Etat	Conseil Général	Autres
Collège Roger Martin du Gard	MIREE	17 480	1 000	5 000	11 480		
	Remise de prix	1 900	400	1 300		200	
	Rencontres d'auteurs (maternelle)	4 600	1 000	3 600			
	Rencontres d'auteurs (élémentaires)	4 200	1 200	3 000			
Collège Evariste Gallois	Parcours de lecteurs, rencontres d'auteurs, ateliers d'écriture	4 600	1 000	3 600			
	Remise de prix	1 200	300	600		300	
AFBE	Education à l'altérité à travers le conte	7 360	500	2 200			4 660
Association les petits débrouillards	En route pour les sciences (ateliers scientifiques et techniques)	6 900	1 500	5 400			
	Ateliers scientifiques collège Jean Vigo	3 750	750	3 000			
TOTAL		51 990	7 650	27 700	11 480	500	4 660

- **DIT** que les crédits sont inscrits au budget communal.

Ont voté pour : 39.

CM120412 – 13 - AVENANT EXPÉRIMENTAL AU C.U.C.S. – QUARTIER D'ORGEMONT

APPROUVE l'avenant expérimental au C.U.C.S.,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant et les documents y afférents.

Ont voté pour : 39.

CM120412 – 14 - NOTE D'INFORMATION : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX DE REPRISE D'ÉTANCHÉITÉ ET BARDAGE - OPÉRATION DE CONSTRUCTION DU PÔLE SOCIAL

Pas de vote

CM120412 – 15 -NOTE D'INFORMATION : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN MULTI ACCUEIL AU 10 RUE D'ORMESSON

Pas de vote

CM120412 – 16 - CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN COMMUNAL SITUÉ 11, RUE FITZELIN À MONSIEUR ET MADAME MUZARD

DECIDE la cession au prix de vingt-huit mille cinq cent €uros (28 500,00 €uros), à Monsieur et Madame MUZARD demeurant 9, rue Fitzelin à Epinay-sur-Seine, de la parcelle de terrain communal cadastré section F n° 140 d'une contenance de 106 m², situé 11, rue Fitzelin à Epinay-sur-Seine, étant entendu que tous les frais liés au transfert de propriété seront à la charge des acquéreurs.

AUTORISE le Maire à signer l'acte authentique à intervenir.

Ont voté pour : 39.

CM120412 – 17 - DÉNOMINATION D'UN NOUVEL ESPACE VERT RUE DE SAINT GRATIEN : SQUARE GABRIEL DENEUX

DECIDE de dénommer la voie créée dans le cadre du projet urbain du 77 avenue d'Enghien rue de St Gratien : SQUARE GABRIEL DENEUX.

DIT qu'une ampliation de la présente délibération sera transmise à la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, au service du cadastre ainsi qu'à l'Institut National de la Statistique et d'Etudes Economiques (I.N.S.E.E.).

Ont voté pour : 39.

CM120412 – 18 - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

APPROUVE le projet proposé et son plan de financement, à savoir la construction d'une école maternelle et d'un multi-accueil rue Pasteur,

SOLLICITE une subvention de 1 300 000,00 €auprès de l'Etat pour les opérations retenues au titre de la Dotation de Développement Urbain,

AUTORISE le Maire à signer la convention relative à cette subvention et les documents afférents.

Ont voté pour : 39.

CM120412 - 19 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE EN MATIERE DE DROIT DE PREEMPTION URBAIN : DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER N° 1910 – 1912 au 1920 – 1922 au 1926 – 1929 – 1931 au 1965

PRENDRE ACTE des décisions en matière de droit de préemption urbain, relatives aux déclarations d'intention d'aliéner n°s 1910 – 1912 au 1920 – 1922 au 1926 – 1929 –1931 au 1965.

CM120412 - 20 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU C.G.C.T. CONFORMÈMENT A LA DÉLÉGATION ACCORDÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE des décisions prises en mars 2012 dans le cadre de la délégation accordée à Monsieur Hervé CHEVREAU, Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15 minutes.

Le Secrétaire,

Le Maire,